



**Arcachon**  
*expansion*

TOURISME - CONGRÈS - ANIMATION - CULTURE - COMMERCE

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le

ID : 033-439504960-20260428-2026042802-DE

S<sup>2</sup>LOW



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
D'ARCACHON EXPANSION  
Mardi 28 avril 2026**

**ETAIENT PRESENTS :**

Monsieur FOULON Président d'Arcachon Expansion,

Mesdames MARESCOT, BORDEDEBAT, CASSOT, DZIURA, MAUPILE, MIQUEL, FOULON, LONG MAROVELLI,

Messieurs LUMMEAUX, GHYSELS, NONI, FANARA, MONS, PUJOL, SCAPPAZZONI, TREUIL, MARTINERIE,  
DELEPAUX, SEGURA, TOURDIAS.

**Pouvoir :**

Monsieur RUIZ a donné POUVOIR à Monsieur TOURDIAS

**A titre consultatif :**

Madame DUGENY Directrice Générale d'Arcachon Expansion,  
Madame MIREMONT Responsable RH, Administratif et Finances.  
Madame DREAN, Directrice Animation-Evènementiel  
Monsieur DISSAUX, Directeur Culture.

**ETAIENT EXCUSES :**

Monsieur. RUIZ

Madame THE

**A titre consultatif :**

Monsieur MASSONNET Directeur Général des Services Mairie,  
Monsieur LASSALLE responsable du Service de Gestion Comptable

## EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2026042802 : ELECTION DE LA PRESIDENCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ARCACHON EXPANSION

Les statuts d'Arcachon Expansion et son article 10, adoptés lors du Conseil d'Administration approuvés par délibération du 20 décembre 2018, précisent que lors de sa première séance, le Conseil d'administration élit en son sein un Président et trois Vice-Présidents, par ordre de préséance.

Le Conseil d'administration est invité à procéder à l'élection du Président

En Application des statuts, cette élection se fait sous la présidence de la doyenne du Conseil d'Administration Madame Yvette MAUPILE.

La candidature d'Yves FOULON, maire d'Arcachon, est proposée au poste de Président.

Le quorum étant atteint, le vote a lieu

Candidat pour la Présidence : 1

Nombre de voix obtenues : 22

Monsieur Yves FOULON ayant obtenu la majorité absolue est proclamé président et est installé immédiatement.

Au regard du résultat des élections, le conseil d'administration :

✓ **PROCLAME Monsieur Yves FOULON Président**

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la délibération n°2 concernant l'élection de la présidence du conseil d'administration d'Arcachon Expansion.

Yvette MAUPILE

Présidente de séance par doyeneté



Frédérique DUGENY  
Secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme

Arcachon, le mardi 28 avril 2026

Yves FOULON

Maire d'Arcachon

